

PLAN D'ACTION DÉTAILLÉ D'ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE
 aux recommandations formulées dans le Rapport 6 -La gestion des déchets radioactifs de faible et de moyenne activité,
 de 2022- Rapports 6 à 10 du commissaire à l'environnement et au développement durable

No de réf. du rapport.	Recommandation du BVG	Réponse de l'organisation	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants (description/dates)	Secteur responsable/ point de contact (nom, poste, no de tél.)	Indicateur de succès (à l'usage du comité seulement –non rempli par la CCSN)
6.31	6.31 Énergie atomique du Canada limitée (EACL) devrait mettre en place des contrôles efficaces afin de s'assurer que les renseignements contenus dans la base de données d'inventaire de déchets radioactifs sont exacts.	<p>Recommandation acceptée. EACL note qu'aucune inexactitude constatée dans la base de données des déchets électroniques eMWaste n'a eu d'incidence sur les inventaires déclarés à Ressources naturelles Canada dans le cadre du rapport 2019 sur l'inventaire des déchets radioactifs au Canada. EACL a travaillé avec son entrepreneur, les Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC), pour améliorer l'exactitude de la base de données des déchets radioactifs. Depuis la fin de la période d'audit, les LNC ont fait appel à une expertise internationale pour aider leur personnel à examiner et à vérifier les enregistrements existants, ainsi qu'à améliorer les contrôles de qualité de la saisie des données. Plus précisément, les LNC procèdent à un examen à 100 % des dossiers de déchets depuis 2018, qui se terminera d'ici août 2022, et appliquent une méthode graduée pour analyser des dossiers générés entre 2015 et 2018 d'ici décembre 2022.</p> <p>Pour renforcer nos contrôles sur la base de données des déchets radioactifs, EACL continue de superviser la vérification de la base de données ainsi que le plan d'amélioration des LNC visant à renforcer le processus de saisie et de vérification des données sur les déchets dans la base de données eMWaste. Pour compléter les</p>	Les Canadiens auront une plus grande confiance dans l'information rapportée par EACL (et les LNC) sur les données des inventaires de déchets radioactifs.	31 décembre 2022	<p><u>Jalon no 1</u> : EACL accroîtra la surveillance régulière des LNC pour s'assurer que des progrès sont réalisés quant à l'exactitude de la base de données et des contrôles de saisie des données. (30 juin 2022)</p> <p><u>Jalon no 2</u> : EACL supervisera l'examen par des experts internationaux des LNC du processus de saisie des données et de la mise en œuvre des recommandations connexes (31 octobre 2022)</p> <p><u>Jalon no 3</u> : Achever l'examen et la vérification à 100% des données eMWaste de mars 2021 à aujourd'hui (31 août 2022)</p> <p><u>Jalon no 4</u> : Achever l'examen et la vérification à 100 % des données eMWaste de mars 2018 à 2021 (31 août 2022)</p> <p><u>Jalon no 5</u> : Terminer l'examen et la vérification gradués des données eMWaste de septembre</p>	EACL /Alastair McDonald VP, Déclassement et gestion des déchets 1-343-303-0509	

No de réf. du rapport.	Recommandation du BVG	Réponse de l'organisation	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants (description/dates)	Secteur responsable/ point de contact (nom, poste, no de tél.)	Indicateur de succès (à l'usage du comité seulement –non rempli par la CCSN)
		rapports triennaux présentés à Ressources naturelles Canada et améliorer la transparence, à partir de 2023, EACL publiera les inventaires de déchets nucléaires sur son site Web, afin de montrer les progrès réalisés dans la gestion de son inventaire de déchets radioactifs.			2015 à 2018 (31 décembre 2022) [REMARQUE : pour le jalon lié à l'ajout des rapports triennaux, voir le jalon 8 ci-dessous].		
6.36	6.36 Énergie atomique du Canada limitée devrait s'assurer que les plans et les activités mentionnés dans ses rapports publics concordent de manière précise avec la façon dont elle traite les déchets historiques et hérités. Afin de favoriser une transparence accrue, ces rapports devraient comprendre des activités de surveillance et des échéanciers.	Recommandation acceptée. D'ici 2022, EACL créera sur son site Web des pages supplémentaires qui expliqueront aux Canadiens et aux Canadiennes le lien entre les inventaires de déchets que nous déclarons et les progrès que nous réalisons pour gérer nos déchets. Ces pages comprendront des informations sur les activités de surveillance et les chronologies prévues pour placer les déchets dans des installations modernes d'élimination ou de gestion à long terme des déchets.	Les Canadiens pourront accéder au site Web d'EACL pour voir clairement les activités et les échéanciers associés à la gestion par EACL de nos inventaires de déchets nucléaires historiques et hérités.	30 juin 2023	<p><u>Jalon no 6</u> : Des médias plus riches (y compris des vidéos) sur la gestion des déchets nucléaires d'EACL seront lancés sur les médias sociaux (31 octobre 2022).</p> <p><u>Jalon no 7</u> : Mises à jour du site Web d'EACL pour voir clairement les activités et les échéanciers associés à la gestion par EACL de nos inventaires de déchets nucléaires historiques et hérités (31 décembre 2022).</p> <p><u>Jalon no 8</u> : Des rapports annuels sur les inventaires de déchets nucléaires d'EACL seront présentés sur le site Web d'EACL, en commençant par les données à la fin de 2022 (30 juin 2023).</p>	EACL /Jason Cameron VP, relations avec les autochtones et les parties prenantes 1-613-327-2135	